

Ecole Maternelle Jules Serre - GONFARON
Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 6 novembre 2009
17 heures – 19 heures

Présents :

Mairie : M. CASTELLINO, délégué à la jeunesse.

Enseignantes : Mmes PIOU, PERIER, ALCOVER, GLIOSCA, BEAUSEJOUR, enseignantes, Mme MISTRETTA, professeur stagiaire, Mme GARRIGUES enseignante et directrice.

Parents d'élèves élus : Mme MARTIN (FCPE), Mme DUSSEL (Parents indépendants), Mme SAVINEAU (Parents indépendants), Mme ESNAULT (suppléante APEI).

DDEN : Mme GROSSO

Excusés : Mme ZIVIC IEN, Mr.ORENGO Maire de Gonfaron, Mr. FORT Adjoint au Maire aux affaires scolaires, Mme DI BELLA (APEI), Mme LOPEZ (APEI), Mr. MARTIN (FCPE).

Préambule :

A/ Présentation :

- Equipe enseignante
- Parents élus
- Mairie
- DDEN : Mme Grosso explique les missions du DDEN, « ami de l'école ». Le DDEN est élu pour 4 ans, membre de droit au Conseil d'Ecole. Il défend les valeurs républicaines comme celles de la Laïcité. Il a un rôle consultatif et opérationnel. Il est chargé d'enquêtes auprès des directeurs d'écoles. De ces enquêtes naissent des bilans qui sont discutés en congrès annuel.

B/ Vote du précédent compte-rendu du 3^{ème} conseil d'école de l'année scolaire 2008/2009 : voté à l'unanimité.

1. Questions pour l'école :

- **Présentation des classes** : effectifs (150 enfants de 2 ans et demi à 5 ans révolus donc nés en 2006, 2005 et 2004), répartition des enfants dans les classes (2 PS : 24 élèves et 25 élèves, 2 MS : 27 élèves et 24 élèves, et 2 GS : 25 élèves et 25 élèves).

Ces effectifs sont encore en légère baisse (161 élèves l'an dernier à la même période).

- **Lecture et vote du nouveau règlement scolaire** (créé à partir du règlement scolaire départemental). Il n'a pas été modifié par rapport à l'an passé. Voté à l'unanimité.

- **Bilan des comptes :**

OCCE : Mme PIOU, trésorière nous fait un bilan de l'OCCE (les comptes ont été portés à la connaissance des associations de parents d'élèves dans les 15 jours de la rentrée).

Au 1^{er} septembre 2009, nous avons sur le compte 1153,70€.

Le solde du compte aujourd'hui s'élève à 783,52 euros.

A la fin de l'année scolaire, la kermesse commune aux 2 écoles (+ tombola) avait permis de réaliser un bénéfice pour l'école maternelle de 1100 € environ.

Les entrées du mois de septembre 2009: la cotisation des parents s'élève à 893 euros. On peut noter cette année que seule une moitié des parents ont payé la coopérative scolaire.

Les dernières dépenses concernent les régies d'avances faites aux 6 classes (900 €) et la cotisation OCCE (213,20 euros).

Chaque enseignante tient un cahier de comptes dans sa classe et répertorie les différentes factures.

Autres dépenses importantes :

- Cartouches d'encre
- Thermomètre frontal

Mme Martin (FCPE) nous propose d'améliorer encore notre communication sur les dépenses de l'école prises en charge par la coopérative, afin de sensibiliser encore davantage les parents (quelque chose de plus visuel, plus parlant que le compte-rendu de chaque conseil d'école qui est pourtant affiché sur le panneau d'informations au portail : affiches aux portes des classes ou au portail lors d'un spectacle pris en charge par la coopérative par exemple).

Madame Grosso partage cet avis.

Autre conseil : nous pourrions aussi communiquer davantage en amont sur les sorties ou projets qui vont être proposés dans l'année. Mme Perier objecte que cela reste difficile en début d'année quand les enseignants ne se sont pas encore concertés à ce sujet, surtout quand l'équipe change tous les ans.

CAISSE DES ECOLES : tout le budget a été dépensé avant les vacances de la Toussaint,

Les enseignantes nouvellement arrivées ont pu également commander du matériel pour leur classe.

Chaque classe a pu disposer d'un budget d'environ 1150 euros pour acheter les fournitures nécessaires pour cette année scolaire.

Il reste environ 1200 euros pour le budget collectif et le bureau (ramettes, cartouches encre, jeux pour l'aide individualisée...)

Sur ce budget, chaque collègue a acheté un jeu qui sera offert par le Père Noël le jour de sa venue à l'école (exemple : un grand château fort en bois avec des personnages, un hôpital avec les personnages...). Ces jeux seront donc utilisés par l'ensemble des enfants. Madame Savineau (Parents indépendants) nous propose d'acheter des tapis de sol pour le repos des enfants, ce qui ne nous semble pas judicieux étant donné que le moment de repos proposé à 13h20 n'a cours qu'en début d'année, et pas dans chaque classe.

Les sorties de fin d'année ont constitué un gros poste (1440 € de transport et 861 € d'entrées à la ferme et à Marineland).

300 euros ont été dépensés pour renouveler la pharmacie (600 euros avec l'école élémentaire).

Budget total : 10560 euros, soit environ 70 euros par élève.

Les comptes et détails sont à la disposition de la Mairie.

2. Questions pour la Mairie :

Travaux pour l'école :

La Mairie compte-t-elle rénover la salle de motricité ? Mr Castellino prend note et indique que des travaux de rénovation devraient avoir lieu à partir de Mars 2010.

Les enseignantes souhaiteraient être consultées à ce sujet pour donner d'éventuelles indications concernant l'accès au matériel de motricité par exemple.

Les enseignants ont demandé la construction d'une 2^{ème} cabane à vélos, le nombre d'engins étant trop important. Un courrier a été adressé à M. le Maire et le problème exposé à Monsieur FORT. Cette construction devrait avoir lieu durant les vacances d'été 2010 (budget 2010).

Nous souhaiterions connaître la date précise de ces travaux.

La plaque portant le nom de l'école a-t-elle été commandée (question du DDEN)? Réponse positive. La Mairie est en attente de ce produit et l'installera près du portail dès réception.

Nous avons choisi de ne pas reparler de la montée Boéro malgré les demandes de plusieurs associations de parents élus car des réponses ont été apportées au cours des derniers conseils d'école (Monsieur Fort nous a dit lors du 3^{ème} conseil d'école l'an passé que ni le trottoir, ni la chaussée ne seraient rénovés.

Cela dit, Madame Martin évoque les problèmes de sécurité et de circulation qui se posent devant l'école élémentaire (parkings sauvages, circulation dans les 2 sens...) et qui nécessiteraient peut-être une grande discussion (table ronde) entre tous les partenaires de la communauté éducative, des riverains et de la commune, au-delà de toute querelle politique, car le risque d'accident semble important.

Madame Savineau demande à ce que le mur en pierres saillantes le long du trottoir de la montée Boéro soit éventuellement recouvert et plusieurs associations de parents demandent la réfection du panneau d'interdiction de rouler posé en bas de la route car il est devenu illisible (horaires non visibles).

- **Les projets de l'école :**

a/ Reprise du projet d'école succinct : rappel des grands axes :

- Volet artistique : Exposition des œuvres des enfants à toutes les fins de période : en octobre : « l'école, l'objet, la trace... » (projet commun à toutes les classes). Le thème de la 2^{ème} période sera « Noël ».
- E.P.S. : installation commune d'un parcours le vendredi, tous les enfants en profitent, progressions communes, consignes évolutives suivant le niveau.
- Aide personnalisée aux élèves en difficulté : 2 grandes périodes cette année. Plusieurs horaires proposés par tranches de demi-heures. Une dizaine d'élèves de grande section y participent (autorisation des parents indispensable). Les maîtresses de GS évoquent les difficultés des élèves lors de conseils de cycles ou de maîtres et on élabore ensemble le projet pour l'élève. Un enfant peut participer plus ou moins longtemps à ce dispositif : un bilan est réalisé avec la famille en fin de période. On pourra faire participer des enfants de MS lors de la 2^{ème} période. Ce dispositif est validé par l'IEN.

- Maîtrise de la langue : On réitérera sans doute un « MACLE » au cours du troisième trimestre (groupes de besoins). A voir avec le maître du RASED, M. Mercurin.
- Livret d'évaluation commun à toutes les classes : c'est un nouveau livret commun à toute la circonscription (conforme aux nouveaux programmes de juin 2008); ce livret suit l'enfant jusqu'à l'école élémentaire + cahier de dessins du bonhomme qui va également suivre l'enfant.
Les enseignantes de GS doivent remplir ce livret 5 fois dans l'année, ce qui est assez difficile surtout en début d'année. Les autres enseignantes de MS et PS ne rendent ce livret qu'à chaque fin de trimestre (3 fois).
Les anciens livrets seront transmis avec ces nouveaux livrets à l'école élémentaire pour archivage.
- Le BLOG : tout le monde participe de manière plus ou moins régulière. C'est une fenêtre ouverte sur l'extérieur.

Nous aimerions que davantage de Gonfaronnais connaissent ce blog (il existe maintenant le lien sur le site l'école élémentaire, infos en Mairie ? Article dans le journal ?)
Il faudrait rajouter les menus du restaurant scolaire à la demande des parents.

- Décloisonnement : tous les après-midis, durant la sieste des petits, les maîtresses de petite section prennent en charge un petit groupe de moyens et suivent une programmation (tenue de l'outil, écriture du prénom, reconnaissance des lettres, jeux de société pour découvrir des règles du jeu...)

b/ Projets de classe :

- Sorties / Spectacles : reposent sur des projets de classe qui sont basées sur le volontariat des enseignantes et doivent coller aux programmes. Des classes sortiront à la ferme pédagogique de Beaugensiers en fin d'année (fabrication du beurre, de la tapenade, soins aux poneys).
- Classe de Céline ALCOVER : « la nuit »
- Classes de Mmes GLIOSCA et BEAUSEJOUR : découverte du milieu naturel : visites à programmer au village des tortues, dans la forêt, au fil des saisons.
- Spectacles : certaines enseignantes l'envisagent mais rien de précis encore.

A propos de théâtre, l'équipe enseignante remercie Mme GROSSO, Présidente de l'Amicale Laïque pour le spectacle offert à tous les enfants de l'école qui aura lieu vendredi 2 avril 2010.

- Noël 2009 : spectacle de Noël lundi 14 décembre offert en partie par l'OCCE ; une petite participation sera demandée aux familles (à hauteur de 2 € maximum). Le coût global de ce spectacle revient à 5 € par enfant. Il aura lieu dans la salle de motricité. Un goûter sera organisé le dernier jour (vendredi 18 décembre) avec la venue du Père Noël qui remettra un cadeau à chaque classe.

3. Divers :

- Un exercice incendie sera réalisé vendredi 13 novembre en présence des élus et des pompiers. Madame Grosso y est conviée. Pour ce 1^{er} exercice, tout le monde est averti (adultes comme enfants).
Nous reconduirons cette expérience 2 fois dans l'année.
- A l'accueil à 8h20 : une ATSEM se tient à la porte de l'école et s'assure qu'aucun enfant ne ressorte. Un roulement des services est organisé. Cet accueil est apprécié par les parents.
- Formation au secourisme pour les enseignantes : elle n'était pas obligatoire mais plusieurs enseignantes possèdent le brevet. Aujourd'hui, les enseignants sortant des IUFM possèdent l'attestation aux premiers secours.
Les ATSEM sont toutes détentrices de cette attestation.
- Passage aux WC : les petits font un passage aux toilettes avec l'ATSEM et l'enseignante. En cas de besoin, les enfants peuvent y aller seuls. Si l'enfant exprime le besoin d'aller à la selle, l'ATSEM l'accompagne et l'essuie si besoin.
- Dates de réunion du début d'année : on note que la date commune à toutes les classes a pu gêner une minorité de parents qui ont des enfants scolarisés dans des classes différentes de l'école mais cette organisation a permis à la Directrice de donner les informations générales de l'école (règlement, horaires, rendez-vous...) et a permis aux enseignantes de rentrer plus en détail dans l'organisation de la vie de la classe.
- Madame Piou sera chargée de l'intérim de la Direction pendant le congé maternité de Madame Garrigues.

Clôture du conseil d'école : 19h05

La directrice : L. GARRIGUES
Les secrétaires de séances : Mme PIOU et Mme ALCOVER

Rectificatif et complément du Conseil d'Ecole du vendredi 6 novembre 2009

1. Précisions sur la présentation du DDEN :

Madame Grosso, DDEN juge les explications de la mission du DDEN insuffisantes. La plaquette qu'elle a distribuée à chaque membre du Conseil d'Ecole complètera le compte-rendu.

Le DDEN est chargé de rapports de visites d'écoles et d'enquêtes.

- Il établit un rapport annuel de visite et quadriennal qu'il transmet à Madame l'Inspectrice, Monsieur le Maire et le Président de la Délégation.
- L'enquête Nationale a pour thème cette année « l'accueil périscolaire et préscolaire ». Ce sont seulement ces enquêtes nationales qui remontent aux Unions puis à la Fédération Nationale de Paris.

2. Travaux :

Madame Grosso souhaiterait aussi voir figurer son intervention suite à la remarque des Parents Indépendants sur la Montée Boéro :

« Tout DDEN doit veiller à la sécurité intérieure des bâtiments et extérieure aux alentours de l'école ». En conséquence, Madame Grosso réitère auprès de l' élu sa demande de cimenter tout l'espace, entre les murs en pierres et les barrières de sécurité. Elle a même insisté auprès

de Monsieur le Conseiller Municipal pour que cette requête renouvelée soit notifiée à Monsieur le Maire.

3. Le Blog :

Madame Grosso a demandé également à l'élu de voir figurer l'adresse du blog de l'école maternelle sur la plaquette municipale 2010 incluant la vie associative (la Directrice fera un courrier en ce sens).

4. Forme du compte-rendu :

Dorénavant, les associations ne souhaitent plus voir figurer les noms des parents élus à chaque fois qu'ils interviennent. Ce sera le nom de leur association ou fédération qui apparaîtra.

Fait à Gonfaron le mardi 17 novembre 2009,

La Directrice, L. GARRIGUES